



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

**Direction générale de l'alimentation**  
Sous-Direction de la réglementation, de la  
recherche et de la coordination des contrôles  
*Bureau de la qualité et de la coordination des contrôles*

Adresse : 251, rue de Vaugirard  
75 732 PARIS CEDEX 15  
Dossier suivi par : Ghislaine Drouet  
Tél. : 01 49 55 58 86  
Réf. interne : QC0700100  
Réf Classement : OTA841

**NOTE DE SERVICE**  
**DGAL/SDRRCC/N2007-8129**

**Date: 24 mai 2007**

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche  
à

Mesdames et Messieurs les Préfets de département

Date de mise en application : 1<sup>er</sup> janvier 2007  
modifie : Note de service DGAL/SDRRCC/N2006-8092 du 11 avril 2006  
Date limite de réponse : 15 janvier 2008  
📎 Nombre d'annexe : 0  
Degré et période de confidentialité : Voir plan de diffusion / Aucune

---

**Objet : dispositif Indicateurs Clés, collecte reconduite en 2007**

---

**MOTS-CLES :** : indicateurs clés, pression de contrôle, dépistages, maladies animales, contrôles de la traçabilité, inspections, saisies, actes administratifs et procès verbaux

Destinataires	
<u>Pour exécution :</u> - Directeurs départementaux des services vétérinaires	<u>Pour information :</u> - Préfets - I.G.V.I.R., B.N.E.V.P., C.G.A.A.E.R.

Le projet de réforme des Indicateurs d'activité visant à redéfinir l'ensemble des besoins en indicateurs des services et à en faire des requêtes d'extraction automatique de Sigal est en voie de finalisation. En attendant la disponibilité effective, dans Sigal, de données relatives à la pression de contrôle nationale, la procédure des Indicateurs clés est reconduite en 2007, selon les mêmes modalités simplifiées qu'en 2006 : une collecte unique de données **annuelles et non trimestrielles**. Cette collecte aura lieu en janvier 2008, selon la même grille qu'en 2004 et selon les mêmes modalités pratiques (à l'exception de la fréquence) que celles définies par la Note de Service DGAL/SDRRCC/N2004-8062. Je vous rappelle que la validité des données demeure sous la responsabilité des Directeurs Départementaux des Services Vétérinaires .

**La Sous Directrice de la Réglementation de la de la  
recherche et de la coordination des contrôles**

**Sophie Bouyer**